

BON À SAVOIR

Agefos PME

Une meilleure prise en charge

Les plafonds annuels de prise en charge ont été augmentés :

- pour les entreprises de 10 à 49 salariés de 140% de leur versement au titre de la contribution conventionnelle à 180% de ce versement ;
- et pour les entreprises de 50 salariés et plus, de 100% à 140%.

En bref, une hausse de 40 points pour l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés.

Un accord demandé et négocié par Alain Scafarto, responsable de la commission formation du CNEC.

Licenciement économique

Les conditions

L'article 67 de la Loi Travail redéfinit les difficultés économiques pouvant justifier un licenciement économique. Elles sont basées sur au moins un de ces indicateurs : baisse significative du chiffre d'affaires, des pertes d'exploitation, une dégradation de la trésorerie ou de l'excédent brut ou

tout autre élément de nature à justifier de difficultés. La baisse de chiffre d'affaires doit durer au moins un trimestre pour une entreprise de moins de 11 salariés, deux trimestres consécutifs pour une entreprise comptant entre 11 et 49 salariés. Cet article entre en vigueur le 1^{er} décembre 2016.

Élections aux chambres de métiers

Près d'un million d'artisans ont été appelés à élire leurs représentants aux chambres de métiers et de l'artisanat pour les cinq années à venir. Le CNEC est partenaire de la Confédération générale des petites

et moyennes entreprises, fort de son slogan «Fiers d'être artisans». Les résultats seront proclamés avant fin octobre ; l'assemblée générale constitutive du bureau de l'APCMA se tiendra le mardi 13 décembre.



Création du compte personnel d'activité

À compter du 1^{er} janvier 2017, le compte personnel d'activité (CPA) regroupera le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention de la pénibilité et le nouveau compte d'engagement citoyen. À destination des salariés et

des demandeurs d'emploi, le CPA permettra à son titulaire de cumuler des droits issus des différents comptes tout au long de sa vie professionnelle et de les utiliser au moment souhaité et en fonction de ses besoins.

LE PLUS DU CNEC



Pack Compétences RH

Un outil de gestion prospective

Le CNEC vous invite à participer au petit-déjeuner de présentation du parcours «Pack Compétences RH» dans le cadre de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), le lundi 24 octobre, dans ses locaux, à Paris. Un projet précurseur en association avec l'Agefos PME Île-de-France et la Direccte. Le parcours «Pack Compétences RH» se déroule en trois étapes : un diagnostic relations humaines, une formation collective et un accompagnement individuel par un consultant expert. Objectif : anticiper les besoins en personnel à court et moyen termes, réduire les difficultés de recrutement, optimiser les dispositifs de formation, développer la qualification des collaborateurs... Tout simplement, sécuriser et booster votre activité. **Pour toute information :** luc.hery.cneec@orange.fr ou **tél. : 01 58 36 17 80.**



Agenda

Les rendez-vous de novembre

À Lyon...

Le CNEC sera présent au Beauté Sélection de Lyon (Parc Eurexpo), **le dimanche 20 et le lundi 21 novembre**. Sur un espace dédié (stand F100), l'équipe du CNEC sera heureuse de vous accueillir. Des conseillers seront également à votre disposition.

... et à Marseille

Le lundi 28 novembre, pour la soirée VIP 2016 «Fashion Power», à The Carrosserie, organisée par le CNEC Paca, présidé par Franck Attoyan. Un programme en deux temps : un débat sur la Loi Travail, la profession, la formation et un show de prestige réalisé par un coiffeur ambassadeur L'Oréal Professionnel.

Pour en savoir plus : cfa.mp@free.fr ou tél. : 04 91 81 40 34.



Le CNEC au MCB by Beauté Sélection Un succès

Le dimanche **11 et le lundi 12 septembre**, le CNEC était présent avec un stand design et convivial, lors de l'événement annuel de la profession, à Paris. Un programme riche pendant ces deux jours : espace rencontres, partages d'expérience et avis de conseillers. En point d'orgue, le dimanche, complicité et festivité, lors du cocktail : **Franck Provost et les membres du Conseil d'administration du CNEC ont reçu 150 invités**, des politiques dont plusieurs candidats potentiels à la présidentielle, des représentants des partenaires sociaux, des dirigeants de sociétés, des partenaires et adhérents.





10



11



12



13



15



16



17

1 Pierre Martin (CNAMS), Catherine Rouchon (MUTEX), Franck Provost (CNEC), André Renaudin (AG2R La Mondiale).

2 Philippe Thouron (CNEC), Maître Ayache (avocat du CNEC).

3 Gérard Sierpakowski (CFDT), Jean-Christophe Zammit (CNEC), Élisabeth Baudinat (CFDT), Olivier Guivarch (CFDT), Jean-Charles Huard (CNEC).

4 Gianni Manzetti (Vitality's).

5 12 14 17 Ambiance et adhérents du CNEC.

6 Franck Provost (CNEC), Jean-Claude Mailly (FO), Stéphanie Eymeric (FO FGTA), Richard Roze (FO FGTA).

7 Jacques Minjollet (Les Institutions de la Coiffure).

8 Vincent Mercier (L'Oréal Produits Professionnels).

9 Franck Provost (CNEC), Bernard Stalter (UNEC), Emmanuel Macron (En Marche).

10 Virginie Gallardo (Provélite Académie), Patrice Martin, Landry Desbre (CNEC) et son épouse.

11 Marc Aublet (Provalliance), Marco Eula (Wella).

13 Jean-Claude Ruiz (CNEC) et son épouse.

15 Franck Provost et Jean-Christophe Zammit (CNEC).

16 Luc Hery, Frédéric Cisilotto, Alain Scafarto, Jacky Carpy (CNEC).



18



19



20



22



21

18 Pascale Prunier-Froment (journaliste), Luc Hery (CNEC), Isabelle Arnoux (Dont Acte).

19 Alain Dumazet, Franck Attoyan, Jean-Louis Argaud (CNEC PACA), Christine Michaud-Ruffier (Mutex).

20 Guy Charles, Jean-Charles Huard (CNEC).

21 Maryline Fleurent, Catherine Rouchon (Mutex), Franck Provost (CNEC), Christine Michaud-Ruffier et Mario Steri (Mutex).

22 Christophe Ackermann (groupe Serge Comtesse), Alain Scafarto (CNEC).

SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

• **Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche**

28 branches professionnelles, 190 000 entreprises, 9 millions de personnes protégées en santé et 2,5 millions assurées en prévoyance

• **Vous garantir une relation de proximité**

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

• **Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance**

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

• **Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés**

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé, 2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes, 16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale, 3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, MUTEX-l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :

partenaires-sociaux@mutex.fr • www.mutex.fr



L'expertise mutualiste
au service de votre protection sociale complémentaire